

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DE LA PLANIFICATION

DIVISION DU PERSONNEL

DECRET n° 80/218 du 16/05/80

portant nomination de Monsieur MONGO Jacques en qualité d'Attaché Chargé du protocole à l'Ambassade de la République Populaire du Congo à Paris.

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

VISAS :

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu le Décret n° 61-143/FP du 27 Juin 1961 portant statut commun des cadres du personnel diplomatique et consulaire de la République ;

Vu le Décret n° 75/214 du 2 Mai 1975 fixant le régime de rémunérations applicables aux agents diplomatiques, consulaires et assimilés en poste à l'étranger et aux ambassadeurs itinérants ;

Vu le Décret n° 78/148 du 1er Mars 1978 fixant les attributions et portant réorganisation des structures du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;

Vu le Décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 79/155 du 4 Avril 1979 portant nomination des membres du Conseil des Ministres ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

Vu le Décret n° 79/658 du 1er Décembre 1979 portant restructuration des ambassades de la République Populaire du Congo ;

Vu le Décret 79/706 du 30 Décembre 1979 ;

DECRETE :

Article 1er. - Monsieur MONGO Jacques est nommé Attaché Chargé du Protocole à l'Ambassade de la République Populaire du Congo à Paris.

Article 2. - Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ; le Ministre du Travail et de la Justice, Garde des Sceaux ; le Ministre des Finances, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé à Paris sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo.-

. Brazzaville, le 16 Mai 1980

Par le Président du Comité Central
du Parti Congolais du Travail,
Président de la République, Chef de
l'Etat, Président du Conseil des
Ministres,

Le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement,

Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.-

Colonel Louis SYLVAIN-GONA.-

Le Ministre du Travail et de
la Justice, Garde des Sceaux,

P. Le Ministre des Affaires Etran-
gères et de la Coopération,
P.O. Le Ministre de l'Intérieur

Lt-Colonel F. Xavier KATLI.-

Victor TAMBA-TAMBA.-

Le Ministre des Finances,

Henri LOPES.-

AMPLIATIONS:

Présidence de la République	2
Cab/PM	2
DPT Relations Extérieures	2
M.A.E.C.	5
Ambassade Paris	12
DFP	2
DB	3
SGF	2
DCF	2
SGCM	2
Intéressé	2
JORPC	1
Dossier	4